

Le cheminement historique du conjonctif latin vers le subjonctif français

Bouzinova Anastasia

La catégorie dite de *modalité de la langue* a connu un long et difficile développement historique depuis une origine qui remonte à l'état le plus ancien de la langue latine. La *catégorie* est un paramètre permettant de répartir toutes les unités similaires en un nombre limité de classes dont les membres présentent la même valeur. La catégorie grammaticale de *modalité* est normalement polyfonctionnelle. À côté d'une valeur principale réalisée dans des contextes différents, des fonctions secondaires se manifestent dans des situations déterminées.

À l'époque moderne le contenu du subjonctif est divers: alors que dans les propositions subordonnées il est amodal, dans les propositions indépendantes, seules deux formes de temps et d'aspect sont employées pour exprimer ses différentes valeurs modales. Une telle particularité est le résultat d'un long et difficile processus de développement depuis le conjonctif du latin archaïque.

Il existe un grand nombre d'ouvrages et de théories sur le subjonctif et l'opinion des linguistes à son propos est loin d'être unanime. On peut diviser toutes ces théories en deux groupes principaux. Les uns estiment que le subjonctif est une forme à multiples valeurs modales ; les autres ne lui reconnaissent simplement aucune valeur modale. Les divergences d'opinions s'expliquent par la différence des points de départ dans l'analyse grammaticale.

Les représentants du premier point de vue partent le plus souvent de l'entourage contextuel du subjonctif. Les valeurs qui lui sont attribuées sont nombreuses: désir, supposition, doute, ordre, possibilité, irréalité, injonction, incertitude, etc. Pour ceux qui prônent le deuxième point de vue, le subjonctif est amodal et les théories d'amodalité sont basées dans leur majorité sur des critères syntaxiques ou structuraux. Les particularités de l'expression morphologique, de l'emploi et du sens syntaxique provoquent et alimentent les discussions. Résumons-les. Contre la reconnaissance du subjonctif comme mode :

- la faible distinction du subjonctif par rapport à l'indicatif. 9 verbes seulement (très répandus il est vrai) ont au subjonctif des formes spécifiques: être(1), avoir(2), faire(3), aller(4), savoir(7), pouvoir(8), falloir(9), vouloir(10), valoir(68). Quant au subjonctif imparfait, qui a des formes spécifiques, il n'est pas utilisé dans la langue courante ;
- des particularités syntaxiques: le subjonctif s'emploie rarement en proposition indépendante (*Qu'il s'en aille!*). On l'utilise couramment dans des subordonnées de 3 types: complétive, circonstancielle, relative.
- sur l'aspect sémantique, on note, que le subjonctif double soit un autre mode, soit la valeur d'un autre mot dans la proposition, et on observe que, dans quelques cas, il est « dévasté » sémantiquement.
- On discute aussi de son usage. Certains linguistes parlent de la disparition du subjonctif, et l'appellent le "mode malade" en faisant le constat que les enfants qui

entrent à l'école, ne connaissent pas plus les formes du subjonctif que celles du passé simple.

Mais des recherches approfondies confirment sa vitalité. "Le subjonctif est trouvé 676 fois (le passé simple seulement 19 fois) dans des enregistrements de la langue parlée et il est inclus dans le programme du "Français Fondamental" (11, 246).

On peut distinguer des moments fondamentaux dans l'histoire du développement des modes de la langue latine vers la langue française:

1. une des importantes réorganisations qualitatives du conjonctif latin au subjonctif français est la création des formes analytiques temporelles-aspectuelles du subjonctif: passé et plus-que-parfait;

2. une autre importante réorganisation du conjonctif latin en subjonctif français est la réunion du subjonctif avec la conjonction "que";

3. en raison de "l'offensive" des concurrents (indicatif, impératif, conditionnel) contre le subjonctif a eu lieu la réduction de la fonction modale du conjonctif de la langue latine archaïque dans l'ancienne langue française. De l'ancienne langue française à la langue française moderne la fonction du subjonctif ne change pas sauf l'adjonction du nouveau morphème analytique "que".

4. Dans l'histoire consécutive des langues latine et française se produit un processus de déplacement des formes temporelles-aspectuelles du conjonctif et du subjonctif. Comme résultat, on note le transfert progressif des formes du passé vers la perspective du présent-futur. Le déplacement des formes qui élaborent la fonction d'éventualité se produit sous l'action de deux forces différentes :

- la première est le but subjectif du locuteur d'apprécier une action en perspective présent-futur comme irréaliste.

- la seconde, opposée, est la volonté du locuteur de conserver le principe d'une opposition formelle entre des moyens exprimant le passé par rapport à d'autres exprimant une perspective présent-futur.

Cela conduit au transfert temporel des formes du conjonctif latin vers le conditionnel entraînant l'évincement du subjonctif remplacé par le conditionnel dans la sphère de l'éventuel.

5. Le facteur de système dans le changement de la langue entraîne des processus importants :

- La transformation du plus-que-parfait du conjonctif en imparfait du subjonctif, c'est-à-dire la transition de la forme de la valeur d'aspect accompli vers la forme de la valeur d'aspect non-accomplis.

- L'écartement de la diversité des formes dans le système des moyens d'expression et la création de l'opposition morphologiquement similaire des formes simples et des formes composées du conditionnel.

- L'influence des modèles de propositions composées sur la diffusion du conjonctif et du subjonctif dans les subordonnées.

Contrairement à l'indicatif, le subjonctif subit des changements de fonction. En comparaison avec l'indicatif, les fonctions du subjonctif se réduisent, parce que la période de l'ancienne langue française est caractérisée par "la lutte" du subjonctif contre les autres modes (indicatif, impératif). L'offensive du conditionnel contre la sphère du subjonctif est un facteur remarquable : il est d'usage de croire que l'histoire du subjonctif est celle de la lutte du subjonctif contre le conditionnel (10,125), la proposition subordonnée conditionnelle étant l'arène de leur lutte.

L'indicatif remplace le subjonctif dans les propositions subordonnées conditionnelles parce qu'avec le subjonctif, la proposition n'exprime pas de nuance temporelle. Comme le subjonctif peut rapporter la phrase au plan du passé aussi bien qu'au plan du présent et du futur, la corrélation temporelle entre deux parties de la proposition n'apparaît pas.

Le subjonctif et l'indicatif rivalisent dans les propositions subordonnées complétives. Cette concurrence s'explique par les nuances de doute et d'incertitude que l'auteur veut exprimer. G.Gougenheim cite un exemple où les deux modes (indicatif et subjonctif) sont utilisés dans deux propositions complétives dépendant d'un même verbe:

L'apprenti pensoit qu'il *demandoit* ce drap gris qui estoit reste du manteau et qu'il le *voulust* rendre a son comper le chaussetier (Bonaventure des Perrier).

G.Gougenheim suppose que l'apprenti formule la 2^{me} proposition avec un moindre degré de certitude que la première.

Pendant la période de l'ancien français, le subjonctif cède la place à l'indicatif en proposition subordonnée conditionnelle après "si" et principalement au conditionnel dans la proposition principale. Pendant la période de l'ancien français, la phrase conditionnelle à l'imparfait de l'indicatif dans la subordonnée conditionnelle et le conditionnel simple dans la proposition principale deviennent dominants. Dans un seul cas la langue conserve le subjonctif dans la proposition conditionnelle (conditionnel passé 2^{ème} forme).

Pour déterminer dans quelles propositions et dans quelles formes on emploie le subjonctif pendant la période de l'ancien français, nous avons analysé les oeuvres suivantes: *La chanson de Roland*, *Le voyage de Charlemagne a Jérusalem et a Constantinople*, *Mainet*, *Berthe aux grands pieds*, *Huon de Bordeaux*, *Le couronnement de Louis*, *Le charroi de Nomes*, *La prise d'orange*. En général, nous avons analysé 1012 lignes des textes imprimés.

Ayant examiné tous les cas d'emploi du subjonctif, nous pouvons conclure que la forme la plus répandue est celle du présent. Dans 50% des cas, on utilise le présent du subjonctif. Les formes du passé et du plus-que-parfait du subjonctif sont les plus rares. La forme du passé est employée dans 2,5% des propositions et celle du plus-que-parfait dans 7,5% .

On emploie le subjonctif dans 20% des cas en propositions indépendantes. Ce fait prouve la réduction importante de ses fonctions dans les propositions indépendantes, en comparaison avec la période latine.

Conclusions

Pendant la période de l'ancien français le système du mode subjonctif a subi de grands changements. Une des réorganisations les plus importantes fut l'apparition de ses formes analytiques et son lien avec la conjonction "que" qui devint l'indice formel du mode. Le subjonctif perdit fortement ses positions et son emploi dans les propositions indépendantes. Le processus de l'amodalité commença dans les propositions subordonnées. L'indicatif, l'impératif et le nouveau mode conditionnel supplantèrent le subjonctif dans plusieurs propositions subordonnées, mais le système des temps ne subit pas de changements qualitatifs.

Pendant la période du moyen français la lente unification des terminaisons du mode subjonctif eut lieu. L'emploi du subjonctif diminua considérablement. Le système des temps ne subit pas de changements qualitatifs en comparaison avec la période de l'ancien français.

Pendant la période du français moderne, le processus de la réorganisation du conjonctif latin vers le subjonctif français fut presque achevé. Pendant les XVII^è-XVIII^è

siècles, le mode subjonctif prit sa forme moderne, les types de conjugaisons et les terminaisons s'unifiant finalement. Les fonctions du mode subjonctif se fixèrent alors.

Aujourd'hui le contenu du subjonctif est divers: dans les propositions subordonnées il est amodal. En même temps, dans les propositions indépendantes on emploie seulement deux formes temporelles et d'aspect du subjonctif. Ces formes expriment ses différentes valeurs modales. Une telle position particulière du subjonctif est le résultat d'un long et difficile processus de développement.

Bibliographie

- Alissova T.B., Tariverdieva M., *Introduction à la philologie romane*. Moscou, 1987.
- Borodina M.A., *La morphologie historique de la langue française* Moscou, 1965.
- Ilia Л.И., *Essais de grammaire de la langue française*, Moscou, 1970.
- Katagoschina N.A., *Histoire de la langue française*. Moscou, 1986.
- Sabaneeva M.K, Scherba L.M. *Grammaire historique de la langue française* .
Léningrad., 1990.
- 6.Yarho B.N, *La langue latine*. Moscou, 1984.
- 7.Chaurand J, *Histoire de la langue française*. Paris, 1969.
- 8.Dubois A., *Théorie des aspects des modes et des temps*. Paris. 1969.
- 9.Skrelina L.M., *Histoire de la langue française*. Moscou, 1972.
- 10.Referovskaya E.A. Vassilieva A.K, *Essais de grammaire française*. Moscou., 1987.
- 11. Vassilieva N.M., Pitskova L.P. *Les catégories grammaticales du verbe français*, Moscou, 1979.